

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la  
Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 7 avril 2015 à 13 h 30  
en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2<sup>e</sup> étage du 158, rue Soucy à  
Matane.**

Présences :

MM. Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité  
Jérôme Landry, maire de Matane  
André Morin, maire de Grosses-Roches  
Roger Vaillancourt, maire de Saint-René-de-Matane

Absence :

M. Pierre Thibodeau, préfet et maire de Saint-Ulric

La séance est tenue sous la présidence du préfet suppléant, monsieur Roger Vaillancourt, maire de Saint-René-de-Matane. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que monsieur Olivier Banville, directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, sont aussi présents.

---

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 h 30.

**Ordre du jour**

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Mandat à la SER-des-Monts – Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) sur TPI 2015;
- 4- Autorisation paiement – Télécommunications de l'Est – Système de messagerie téléphonique;
- 5- Réunion d'information sur le développement de l'application AccèsCité Évaluation en lien avec le dépôt des rôles d'évaluation modernisés;
- 6- Acception du mandat du Conseil de la culture BSL – Outil d'identification des paysages d'intérêt;
- 7- PIIRL – Demande de report au MTQ;
- 8- Tourisme :
  - 8.1 Image graphique TNO Rivière-Bonjour;
  - 8.2 Lancement des terrasses – Participation aux activités;
  - 8.3 Semaine inaugurale F.-A. Gauthier;
- 9- GRH :
  - 9.1 Autorisation d'embauche au poste de secrétaire-réceptionniste – remplacement d'un congé sans solde;
  - 9.2 Autorisation d'embauche – étudiant(e) pour le service d'urbanisme;
  - 9.3 Autorisation d'embauche – étudiant(e) pour le service de génie civil;
  - 9.4 Fin de mandat – Agent de liaison pour le comité Concert'Action Famille;
- 10- Gestion des matières résiduelles – Mandat pour l'embauche d'un(e) étudiant(e) pour la campagne de sensibilisation 2015;
- 11- Déjeuner-conférence de la Chambre de commerce de la région de Matane avec monsieur Jean-François Fortin, député fédéral, le 14 avril 2015;

- 12- Varia;
- 13- Période de questions;
- 14- Fermeture de la séance.

---

### **RÉSOLUTION 121-04-15**

#### **VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif présents forment le quorum et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'adopter** l'ordre du jour en laissant le point Varia ouvert et en y ajoutant le sujet :

- a) COSMOSS, volet Saines habitudes de vie – Embauche d'un(e) agent(e) de développement Camps de jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 122-04-15**

#### **CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ OPÉRATIONNEL (PAFIO) POUR LES TPI DE LA MRC DE LA MATANIE**

**CONSIDÉRANT QU'**en application de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (L.R.Q., chapitre A-18.1), le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs exige qu'un Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) soit réalisé pour les TPI dont la gestion est déléguée à la MRC de La Matanie;

**CONSIDÉRANT QUE** le PAFIO doit être réalisé au printemps 2015 afin de permettre, par la suite, la publication d'un avis public informant de la tenue d'une consultation publique pour une période de 30 jours, durant laquelle les citoyens pourront prendre connaissance du PAFIO à la MRC durant les heures d'ouvertures ou par le biais du site Internet, de même que la tenue de rencontres avec les conseils municipaux des municipalités concernées selon le PAFIO;

**CONSIDÉRANT QUE** la réalisation de travaux forestiers à l'été 2015 pour les TPI dont la gestion est déléguée à la MRC de La Matanie suivra le plan d'aménagement forestier opérationnel (PAFIO);

**CONSIDÉRANT QUE** la réalisation d'un PAFIO exige une analyse des données numériques existantes et leur validation sommaire sur le terrain;

**CONSIDÉRANT QUE** la SER-des-Monts a soumis une proposition à la MRC de La Matanie pour effectuer les analyses et les validations requises;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif octroie un contrat de services professionnels d'une valeur de 5 116 \$, plus taxes, à la SER-des-Monts pour la réalisation des analyses et validations requises dans le cadre de l'élaboration du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) des TPI gérées par la MRC de La Matanie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 123-04-15**

#### **AUTORISATION PAIEMENT – TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST – SYSTÈME DE MESSAGERIE TÉLÉPHONIQUE**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 20-02-15 du Conseil de la MRC autorisant l'acquisition et la mise en place d'un nouveau système téléphonique et de messagerie vocale;

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 57-02-15 du Conseil de la MRC entérinant l'acceptation de la proposition de Télécommunications de l'Est, soumission numéro 104051, au montant de 16 178,75 \$, plus les taxes applicables, incluant une garantie de 3 ans sur le serveur;

**CONSIDÉRANT QUE** la facture numéro 160421 de Télécommunications de l'Est (TDE) totalisant un montant de 16 178,75 \$, plus les taxes applicables, incluant une garantie de 3 ans sur le serveur;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** le paiement à TDE de la facture numéro 160421 au montant de 18 601,52 \$, incluant les taxes applicables, concernant le remplacement du système téléphonique et de la messagerie vocale, payable à même les surplus des services de l'administration (50 %) et de l'aménagement (50 %).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 124-04-15**

#### **RÉUNION D'INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPLICATION ACCÈS CITÉ ÉVALUATION EN LIEN AVEC LE DÉPÔT DES RÔLES D'ÉVALUATION MODERNISÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** la modernisation, le changement des outils informatiques et les délais imposés par le MAMOT sont déjà déstabilisants pris individuellement et la situation actuelle qui fait en sorte que des équipes de services d'évaluation doivent faire face à ces trois éléments en même temps;

**CONSIDÉRANT** la tenue d'une rencontre d'informations sur le développement de l'application *AccèsCité Évaluation* organisée par PG Solutions, à Lévis, le 15 avril 2015;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

**DE** mandater messieurs Denis Bouffard et Jasmin Gagné du service de l'évaluation foncière à participer à la rencontre d'informations sur le développement de l'application *AccèsCité Évaluation*, à Lévis le 15 avril 2015;

**D'autoriser** le remboursement des frais de repas, d'hébergement et de déplacement sur présentation des pièces justificatives, le covoiturage étant toujours privilégié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 125-04-15**

#### **RÉALISATION D'UN OUTIL D'AIDE À L'IDENTIFICATION DES PAYSAGES D'INTÉRÊT POUR LE CONSEIL DE LA CULTURE DU BAS- SAINT-LAURENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie est impliquée et participe depuis plus de dix ans aux initiatives régionales entourant la mise en valeur et la protection des paysages;

**CONSIDÉRANT QU'**en janvier 2015, la MRC de La Matanie a adhéré à la Charte des paysages du Bas-Saint-Laurent;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a obtenu du financement pour poursuivre les mandats assumés auparavant par la CRÉ du Bas-Saint-Laurent en lien avec la coordination de la démarche paysagère régionale;

**CONSIDÉRANT QUE** le financement obtenu inclut également un montant de 4 200 \$ pour la réalisation d'un outil d'aide à l'identification des paysages d'intérêt;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie possède de l'expertise en cette matière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte le mandat du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent confié à la MRC pour la réalisation d'un outil d'aide à l'identification des paysages d'intérêt, sur une base forfaitaire de 4 200 \$, lequel montant exclut les frais de graphisme;

**QUE** le directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, monsieur Olivier Banville, soit et est autorisé à signer les documents requis avec le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 126-04-15**

#### **DEMANDE DE REPORT – PRODUCTION DU PLAN DE TRAVAIL DU PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL) DE LA MRC DE LA MATANIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie, a obtenu le 24 octobre 2014, la confirmation d'une aide financière pour la réalisation d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

**CONSIDÉRANT QUE** selon les modalités du programme du MTQ, la MRC de La Matanie a l'obligation de déposer dans les six (6) mois suivant la confirmation de l'aide financière, soit d'ici le 24 avril 2015, un plan de travail au MTQ décrivant et chiffrant les activités requises à l'élaboration du PIIRL;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie a conclu des protocoles d'entente pour vendre des services techniques et professionnels aux MRC de Rivière-du-Loup et des Basques pour les accompagner dans la réalisation de leur PIIRL respectif;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie considère qu'il serait avantageux pour les contribuables que les trois MRC procèdent simultanément à leur appel d'offres respectif, lequel est un prérequis à la production d'un plan de travail;

**CONSIDÉRANT QUE** l'état d'avancement des travaux n'est pas uniforme dans les trois MRC du Bas-Saint-Laurent se partageant les mêmes ressources professionnelles;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise le directeur du service de génie civil, monsieur Marc Lussier, à soumettre une demande de report de cinq (5) semaines, soit jusqu'au 29 mai 2015 inclusivement, pour le dépôt du plan de travail du PIIRL de la MRC de La Matanie au MTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION 127-04-15**

### **PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL) DE LA MRC DE LA MATANIE – APPEL D'OFFRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie a obtenu, le 24 octobre 2014, la confirmation d'une aide financière par le MTQ pour la réalisation d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

**CONSIDÉRANT QUE**, dans le cadre de ce projet, le MTQ subventionne entièrement le recours à des ressources professionnelles externes, lesquelles doivent notamment procéder à l'auscultation automatisée des chaussées et à la réalisation de la majorité des étapes décrites dans le Guide d'élaboration du PIIRL préparé par le MTQ;

**CONSIDÉRANT QUE** la réalisation du PIIRL nécessite la préparation d'un plan de travail incluant les coûts associés à l'auscultation automatisée des chaussées et aux services professionnels externes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross, en collaboration avec le directeur du service de génie civil, monsieur Marc Lussier, à procéder à un appel d'offres public pour l'obtention de services professionnels pour la réalisation du PIIRL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION 128-04-15**

### **ADOPTION D'UNE IMAGE GRAPHIQUE POUR LE TNO DE RIVIÈRE-BONJOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie souhaite que son territoire non organisé joue un rôle actif dans les efforts de développement et de promotion de l'offre touristique;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC souhaite doter son haut-pays d'une image graphique afin de l'utiliser aux fins suivantes :

- Promouvoir le territoire de la MRC de La Matanie, notamment la richesse de sa nature et ses grands espaces;
- Offrir une visibilité aux producteurs d'aventure sur le TNO de Rivière-Bonjour (Vertigo, SIA, Club VTT Les Coyotes, Club Les Amoureux de la motoneige, SÉPAQ);
- Promouvoir la villégiature quatre saisons;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Sébastien Thibault a été mandaté pour produire une image graphique pour le TNO de Rivière-Bonjour;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC a reçu une proposition laquelle se décrit de la manière suivante :

*« La signature visuelle inclut la silhouette de profil d'un orignal, animal incontournable du territoire. Son panache est stylisé afin de représenter la diversité des ensembles paysagers du territoire, soit la forêt boréale, le massif des Chic-Chocs et la vallée de la rivière Matane. L'image graphique s'accompagne de la signature "La Matanie d'en haut" pour rappeler l'importance des monts Chic-Chocs »;*

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

**QUE** la proposition d'image graphique du TNO de Rivière-Bonjour soit acceptée;

**QUE** la proposition retenue devienne le logo officiel du TNO de Rivière-Bonjour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 129-04-15**

#### **PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ASSOCIÉES AU LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE 2015 ET DE SES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS – AFFECTATION DE SURPLUS**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie entend promouvoir l'ensemble des activités touristiques de La Matanie, notamment en favorisant la diffusion du Guide touristique édition 2015 et le maintien de bonnes relations d'affaires avec nos partenaires;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC désire être présente et visible lors des principales activités associées au lancement de la saison touristique 2015, notamment en lien avec les principales nouveautés;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité centre-ville de Matane, en collaboration avec la SADC de la région de Matane et la ville de Matane, organise un lancement du projet d'aménagement urbain, lequel comprend l'installation de terrasses pour la saison estivale 2015 et la mise en place d'un sens unique en direction sud sur la rue Saint-Jérôme entre la rue Soucy et l'intersection des rues Bon Pasteur et Saint-Jérôme, pour la période du 15 juin au 15 septembre;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de ce lancement, l'offre estivale d'activités sera annoncée pour le territoire de la ville de Matane;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société des traversiers du Québec (STQ) organise une semaine d'activités pour le lancement de son nouveau navire, le F.-A.-Gauthier;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie a participé au développement d'une plate-forme numérique sur le F.-A.-Gauthier et souhaite faire connaître, en collaboration avec la STQ, les nouveautés de la traverse Matane–Baie-Comeau–Godbout;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie souhaite organiser un événement pour annoncer officiellement l'ouverture de la saison touristique en lien avec la semaine inaugurale dudit navire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** soit affecté exceptionnellement un budget de 1 500 \$, à partir des surplus accumulés de la MRC de La Matanie, pour participer aux activités majeures associées au lancement de la saison touristique 2015;

**QUE** cette contribution puisse être monétaire ou prendre la forme de prêts de personnel;

**QUE** le directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, monsieur Olivier Banville, soit autorisé à approuver les dépenses conformément au règlement numéro 218-2003, compte tenu des adaptations requises, et dans le respect du budget consenti.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 130-04-15**

##### **AUTORISATION D'EMBAUCHE AU POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE – REMPLACEMENT D'UN CONGÉ SANS SOLDE**

**CONSIDÉRANT** le congé sans solde à compter du 4 mai 2015 et la procédure d'affichage pour le remplacement au poste de secrétaire-réceptionniste;

**CONSIDÉRANT** les entrevues de sélection pour le poste de secrétaire-réceptionniste, effectuées le 27 mars 2015, par les membres du comité de sélection et la recommandation du comité transmise verbalement par la directrice générale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise l'embauche de madame Élane Guilbault, à titre de secrétaire-réceptionniste, pour le remplacement d'un congé sans solde de 52 semaines;

**QUE** l'entrée en poste de madame Guilbault soit à compter du 21 avril 2015, poste à temps complet de 32,5 heures/semaine, classe I, échelon 3, de la convention collective en vigueur;

**QUE** madame Élane Guilbault sera assujettie à la convention collective à titre de salariée surnuméraire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 131-04-15**

##### **AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN(e) ÉTUDIANT(e) POUR LE SERVICE D'URBANISME**

**CONSIDÉRANT** la possibilité d'embaucher un(e) étudiant(e) en technique d'aménagement pour l'été 2015 pour lui permettre d'acquérir une expérience de travail et d'apporter un support à l'équipe du service de l'aménagement et de l'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** la combinaison de revenus et d'économie salariale en lien avec des diverses libérations de personnel permettraient au budget de l'ordre de 6 000 \$ pour assumer la dépense;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, monsieur Olivier Banville, à procéder à la sélection et l'embauche d'un(e) étudiant(e) pour son service pour l'été 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 132-04-15**

##### **AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN(E) ÉTUDIANT(E) POUR LE SERVICE DE GÉNIE CIVIL**

**CONSIDÉRANT** la possibilité d'embaucher un(e) étudiant(e) en technique de génie civil pour l'été 2015 pour lui permettre d'acquérir une expérience de travail et d'apporter un support à l'équipe du service de génie civil;

**CONSIDÉRANT QUE** le budget 2015 permet d'assumer la dépense;

**CONSIDÉRANT** la démarche effectuée par le directeur du service de génie civil auprès du Cégep de Rimouski, les entrevues et la recommandation d'embauche d'une candidate;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité

**D'**autoriser l'embauche de madame Sophie Langlois, finissante en technologie du génie civil, pour le service de génie civil pour l'été 2015, à compter du 21 mai 2015, pour une période d'environ 16 semaines, sur une base de 35 heures/semaine au taux horaire de 12,55 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 133-04-15**

##### **FIN DE MANDAT – AGENT DE LIAISON POUR LE COMITÉ CONCERT'ACTION FAMILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat en lien avec le poste d'agent de liaison pour le comité Concert'Action famille pour les 0-5 ans venait à échéance le 30 juin 2015;

**CONSIDÉRANT** les informations données par la directrice générale en lien avec la décision consensuelle de mettre fin au contrat;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**D'**entériner la décision de la directrice générale de mettre fin au contrat de l'agent de liaison en date du 10 avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 134-04-15**

##### **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – MANDAT POUR L'EMBAUCHE D'UN(E) ÉTUDIANT(E) POUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de contribution financière soumise par l'Association de mise en valeur des potentiels forestiers des régions de Matane et Matapédia auprès de Service Canada dans le cadre du programme Emploi d'été pour étudiant 2015, a été approuvée;

**CONSIDÉRANT QUE** la contribution permet d'embaucher un étudiant pour une durée de 11 semaines à 32,5 heures/semaine;

**CONSIDÉRANT QUE** la personne recrutée couvrira le territoire des municipalités de la MRC de La Matanie et travaillera en collaboration avec les étudiants embauchés par la ville de Matane dans le cadre de la Campagne de sensibilisation 2015;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser le directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, monsieur Olivier Banville, à procéder à la sélection et l'embauche d'un(e) étudiant(e) dans le cadre de la Campagne de sensibilisation 2015;

**D'**autoriser le paiement d'un montant horaire de 11,55 \$ plus le remboursement des frais de déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



### **RÉSOLUTION 135-04-15**

#### **DÉJEUNER-CONFÉRENCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION DE MATANE AVEC MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS FORTIN, DÉPUTÉ FÉDÉRAL, LE 14 AVRIL 2015**

**CONSIDÉRANT** l'invitation au déjeuner-conférence de la Chambre de commerce de la région de Matane, le 14 avril mai 2015 à 7 h 00 au Quality Inn de Matane, dont monsieur Jean-François Fortin, député de Haute-Gaspésie–La Mitis–Matane–Matapédia, sera le conférencier invité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** les dépenses d'inscription pour la participation de monsieur Pierre Thibodeau, préfet, madame Line Ross, directrice générale, monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint, monsieur André Morin, maire de Grosses-Roches, et monsieur Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité, au déjeuner-conférence de la Chambre de commerce, le 14 avril 2015 au Quality Inn de Matane;

**D'autoriser** le paiement des frais d'inscription au montant de 18 \$ taxes incluses par personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **VARIA**

### **RÉSOLUTION 136-04-15**

#### **COSMOSS VOLET SAINES HABITUDES DE VIE – EMBAUCHE D'UN(E) AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT – CAMPS DE JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la démarche COSMOSS, le comité Saines habitudes de vie souhaite l'embauche d'une personne comme chargé de projet pour accompagner les municipalités qui offrent des camps de jour dans la mise en place d'une structure d'accompagnement locale durable s'appuyant sur des outils adaptés à la réalité des petits milieux;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste proposé d'agent(e) de développement Camps de jour, d'une durée de 18 semaines du 4 mai au 4 septembre 2015, à 35 heures/semaine au taux horaire de 20 \$, est financé par le projet Saines habitudes de vie de Québec en forme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

**QUE** le comité administratif autorise l'embauche d'un(e) agent(e) de développement Camps de jour, poste contractuel, pour une période de 18 semaines du 4 mai au 4 septembre 2015, à 35 heures/semaine au taux horaire de 20 \$, financé par le projet Saines habitudes de vie de Québec en forme;

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross, en collaboration avec la coordonnatrice COSMOSS, madame Audrey Charest, est autorisée à procéder aux démarches de sélection et d'embauche;

**QUE** le préfet, monsieur Pierre Thibodeau, et la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Line Ross, soient et sont mandatés pour la signature du contrat et de la lettre d'entente avec le SCFP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

### **RÉSOLUTION 137-04-15**

Il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité de fermer la séance.  
Il est 15 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(signé)*

---

Le préfet suppléant  
Roger Vaillancourt

*(signé)*

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière  
Line Ross, M.B.A.

*Je, soussigné, Roger Vaillancourt, préfet suppléant de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.*

*(signé)*

---

*Le préfet suppléant  
Roger Vaillancourt*